

Communiqué 24 juin 2025

Petit Arrangement entre amis :

La Poste s'exonère de tout, même de ses cotisations sociales

La Poste aurait soustrait près d'un milliard d'euros de cotisations sociales !!!

Depuis 2020 et « l'opération Mandarine » créant un pseudo pôle financier public bien loin de notre repère revendicatif 34a, La Poste, déduit à tort des exonérations de cotisations sociales versées à l'URSSAF, ce qui représenterait un manque à gagner proche du milliard d'euros pour la Sécurité sociale qui fête cette année ses 80 ans.

Dans le même temps, La Poste ne va plus payer le Taux d'Équité Concurrentiel (TEC) auquel elle aurait versé près de 2 milliards d'euros d'excédent à l'Etat pour permettre à la concurrence de s'installer notamment sur le très juteux marché du colis.

Ce qui est certain c'est que La Poste bénéficie sur ces sommes de tout le panel de réductions d'impôt.

Bien évidemment ces manipulations financières ne sont ni neutres, ni transparentes sachant qu'il n'existe pas de système automatique de compensation.

Dans un contexte où le Conseil Constitutionnel vient de « déclassifier » le SUP (à la demande de l'Etat et de La Poste), tout ceci nous amène à y voir des « petits arrangements entre amis » où le débat démocratique, les organisations syndicales et les postier-e-s n'ont pas leur place.

Il semblerait que certain y retrouvent leurs comptes

- L'Etat crie au « déficit » de la sécu qu'il organise,
- La Poste se sert de ces mécanismes pour justifier des politiques d'austérité interne générant stress et pression sur les salariés, invités à « faire des efforts » au nom de la prétendue situation économique anxiogène de l'entreprise.
- Ces éléments loin du fantasme sont des choix d'une politique capitaliste courttermiste, excluant le rôle social des postiers, en première ligne lors du confinement et primordial pour la cohésion nationale !
- Ces éléments viennent en appui des alertes de notre fédération :
- Sur la nécessité d'un véritable contrôle démocratique de La Poste,
- Sur l'urgence de donner plus de droits et de moyens aux représentants du personnel.

Nous exigeons :

- La fin de ces manœuvres opaques et le remboursement intégral des cotisations sociales indûment soustraites.



- La transparence sur le calcul du « TEC » et s'il s'avère qu'il y a un trop perçu, le remboursement par l'Etat à La Poste des montants Une transparence totale sur les méthodes de calcul des coûts liés aux missions de service public.
- Faire de La Poste un véritable bien public, libéré des logiques de marchandisation.
- Placer l'entreprise sous contrôle démocratique, exercé par la représentation nationale, **(les usagers et les représentants du personnel)**
- Renforcer les droits et moyens des représentants du personnel pour assurer un contre-pouvoir effectif